

[INTERNET] opposition au projet de panneaux solaires

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Je reconnais le besoin d'énergie et il est évident que les énergies renouvelables sont préférable MAIS, il n'est pas nécessaire que ce soit des éoliennes ou des centrales photovoltaïques en pleine campagne. Il y a d'autres et meilleures alternatives par exemple en France l'énergie potentiellement produite des toits et des zones déjà artificialisées est supérieur aux objectifs. Rappelons que le premier principe de la Charte départementale pour le développement de projets photovoltaïque au sol dans l'Indre stipule "limiter au plus la consommation de surface agricoles naturelles et forestière conformément à la stratégie nationale, il s'agit de privilégier les sites artificialisés, dégradé ou pollués " Malgré cela EDF demande un permis de construire pour détruire 21 hectares de flore et de faune exceptionnelle.

Je m'oppose donc à ce projet

Une habitante de DUN LE POELIER